

Site inscrit

Date de protection : 14 mai 1970 ~ Superficie : 18,67 ha

Quartiers anciens urbains de Riquewihr

Riquewihr

Nichée au milieu des vignes, la cité de Riquewihr est située dans un vallon orienté vers l'est, le long du Sambach. Les maisons à colombages alternent avec des maisons en pierre, construites pour les riches bourgeois.

La ville de Riquewihr est protégée par deux enceintes : les premiers remparts datent de 1291 et les seconds de 1500.

La ville n'a subi que peu de dégâts lors des deux guerres mondiales, ce qui explique son extraordinaire état de conservation.

On y trouve effectivement d'innombrables maisons alsaciennes du XIII^e au XVIII^e siècle, offrant de nombreux colombages sculptés selon une symbolique bien définie, oriels ou cours intérieures. La porte haute de la ville, le Dolder, date du XIII^e siècle et servait autrefois de tour défensive, de tour de guet et de beffroi. Sa façade extérieure est dépouillée et austère pour décourager les assaillants alors que l'intérieur est richement décoré,

orné de colombages en encorbellements.

Au nord-ouest du centre se trouve la Tour des Voleurs, qui servait autrefois de cachots et de salle de torture.



Façade d'une maison à colombages



Quartiers anciens urbains

Colmar
Haut-Rhin

Vue d'une rue depuis le porche

Critères de classement

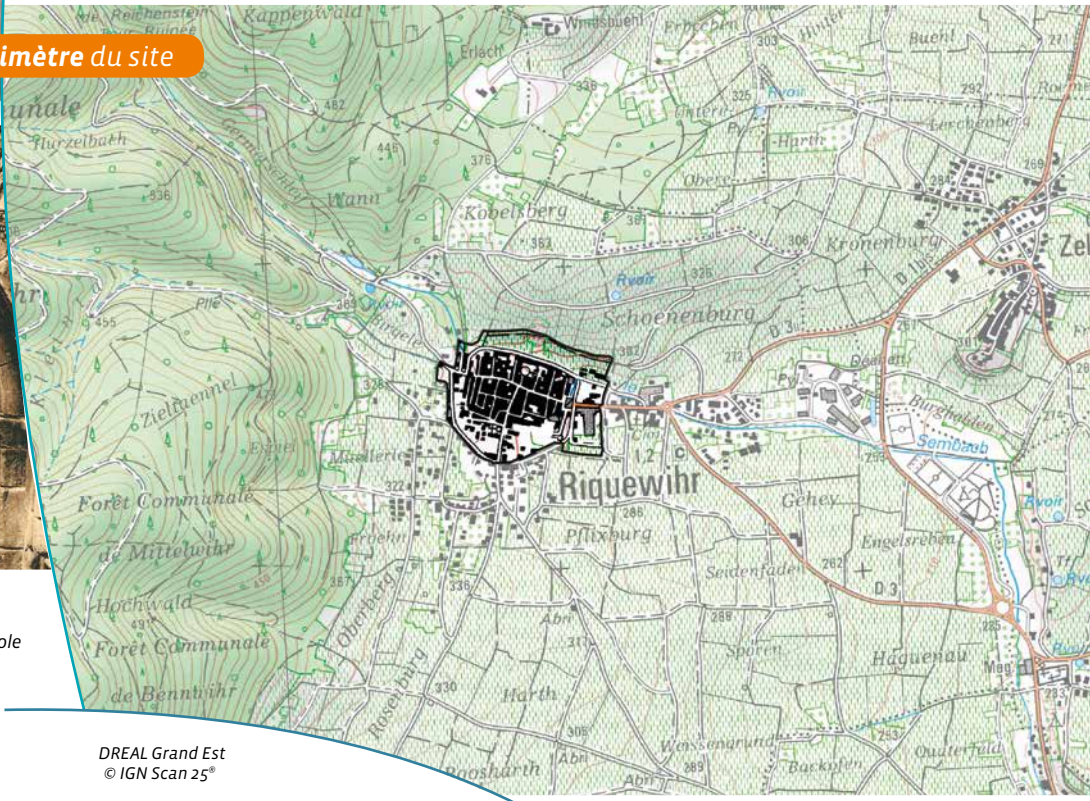
→ Pittoresque



Quartiers anciens urbains de Riquewihr



Périmètre du site



DREAL Grand Est
© IGN Scan 25°

200 m

- 1 ~ Tour du Dolder
- 2 ~ Vue de Riquewihr depuis un coteau viticole
- 3 ~ Façades de maisons historiques
- 4 ~ Carte postale ancienne

Inventaires - Autres mesures de protection

→ Abords de monuments historiques

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'Etat.



Pour plus d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63